

/SC

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-4 du 15 Janvier 1990

chargeant Monsieur Irenée ZINSOU,
Ministre du Travail et des Affaires
Sociales, de l'intérim de Madame
Rafiatou KARIMOU, Ministre de la
Santé Publique pour compter du 9
Janvier 1990.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- W L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- W le décret N° 89-310 du 5 Août 1989 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

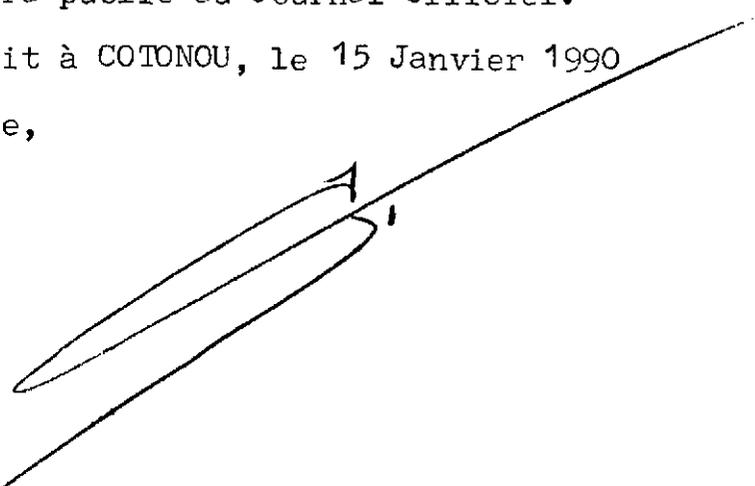
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 9 Janvier 1990, Monsieur Irenée ZINSOU, Ministre du Travail et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Rafiatou KARIMOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 15 Janvier 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 SGCEN 4 ANR 2 PPC 1 CPC 1 MSP-MTAS 6
AUTRES MINISTERES 14 SPD 1 DLC-DCCT-INSAE 3 GCONB-DSDV-ONEPI 3
JORPB 1.-